

Pour inscription auprès de l'Ambassade de Belgique à Bogota, il y a lieu de faire parvenir les documents suivants sous forme scannée en annexe d'un mail adressé à Bogota@diplobel.fed.be :

1. Si vous venez de Belgique : l'attestation de radiation des registres de population émise par la commune (« modèle 8 ») ;
2. le formulaire d'inscription dûment rempli, daté et signé. Remarques :
 - 2.1. 1 formulaire est à compléter par chaque membre de la famille (un modèle de formulaire distinct est prévu pour le membre de la famille de nationalité étrangère) ;
 - 2.2. Pour les membres de la famille possédant une nationalité étrangère : joignez une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport).
3. une preuve du lieu de votre résidence actuelle :
 - 3.1. en Colombie : par exemple : copie du contrat de bail, ou facture de téléphone, gsm, TV, internet, eau, électricité, mentionnant vos nom et adresse, attestation de domicile délivrée par l'autorité locale...;
 - 3.2. sur Aruba, Curaçao, Sint-Maarten, Saba, Sint-Eustatius et Bonaire : *uittreksel basisadministratie*
4. les copies de votre passeport (page avec les données d'identité et page revêtu du visa de séjour si applicable) et de votre carte d'identité;
5. copie de la carte d'identité (d'étranger) :
 - 5.1. en Colombie : *cédula (de extranjería)*
 - 5.2. sur Aruba, Curaçao, Sint-Maarten, Saba, Sint-Eustatius et Bonaire : *identiteitskaart (sedula)*
6. formulaire d'inscription pour les élections fédérales et pour celles du Parlement européen;

Les formulaires sont disponibles sur le site web de l'Ambassade à l'adresse suivante :

http://countries.diplomatie.belgium.be/fr/colombie/services_a_l_etranger/Attestations_et_formulaires/

Après réception et vérification des documents sollicités ci-dessus, il sera procédé à votre inscription dans les registres de population consulaires. Vous en recevrez une confirmation.